



Protocole sanitaire relatif à l'accueil au sein du C.J.P.S.

Année scolaire 2021 – 2022

Le Centre de la Jeunesse Princesse Stéphanie est une association socio-culturelle, qui accueille les jeunes de 8 à 21 ans, monégasques, scolaires, résidents ou salariés à Monaco.

Nous sommes un lieu d'accueil et de rencontres où, tout au long de l'année, des ateliers, rendez-vous, séjours, sorties, manifestations, aide au projet, concerts... sont proposés à nos adhérents.

Ce présent protocole précise les modalités de fonctionnement de notre accueil collectif de mineurs, à compter de la rentrée scolaire 2021-2022.

Ce protocole a été établi dans le cadre des conditions sanitaires lié à l'épidémie de la Covid-19. Il explique les conditions de prévention, mises en place au sein du Centre de la Jeunesse Princesse Stéphanie, en ce qui concerne la protection de ses adhérents et de l'ensemble de son personnel.

La situation sera régulièrement évaluée, afin d'adapter, le cas échéant, le cadre d'organisation des activités.

MISE EN ŒUVRE DE LA MESURE :

• Accueil dans la structure

Dans le cadre de ce protocole, l'effectif total de mineurs pouvant être accueilli à l'intérieur, a été réduit de moitié (100 adhérents) avec le port du masque obligatoire pour toute personne présente dans la structure. Ce nombre est fixé dans le respect des prescriptions sanitaires (distanciation physique, gestes barrières, ...). Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant qu'ils viennent au Centre. En cas de fièvre ($\geq 38^{\circ}\text{C}$) ou de symptômes évoquant la Covid-19 chez le mineur ou un membre de son foyer, celui-ci ne doit pas prendre part à l'accueil, aux activités et/ou sorties.

De même, les mineurs atteints de la Covid-19, testés positivement par RT-PCR, déclarés comme tel par un médecin, dont un membre du foyer est cas confirmé ou encore identifiés comme contact à risque, ne peuvent venir dans la structure. Son responsable doit en référer au Directeur, si l'adhérent a récemment fréquenté la structure.

Les mêmes règles s'appliquent à l'équipe des permanents et vacataires du Centre de la Jeunesse Princesse Stéphanie.

Le Centre est équipé de thermomètres frontaux sans contact, pour pouvoir mesurer la température des adhérents (et du personnel), dès qu'ils présentent des symptômes au sein de l'établissement. Un thermomètre est disponible dans le bureau d'accueil.

• Suivi sanitaire

Le directeur du Centre de la Jeunesse Princesse Stéphanie est la personne en charge du suivi sanitaire, référent de la Covid-19.

Il formalise et est chargé de la diffusion des règles de prévention contre la transmission du virus, respectant les recommandations du HCSP du 7 juillet 2020 « relatif à l'adaptation des mesures concernant les différentes doctrines à appliquer dans les milieux scolaires et universitaires et pour l'accueil collectif des mineurs selon l'évolution du virus SARS-CoV-2 dans la préparation de la rentrée de septembre 2021 ».

Ces règles auxquelles il convient de se reporter, prévoient la détection et la gestion de la survenue d'un cas suspecté ou confirmé de Covid-19.

Un adhérent qui présente des symptômes d'infection à la Covid-19, sera isolé, dans l'attente de la venue d'un responsable légal.

- **Communication avec les familles**

Les responsables légaux sont informés, par ce protocole, des modalités d'organisation de notre accueil et de l'importance du respect des gestes barrières par eux-mêmes et leurs enfants, à l'arrivée au sein de la structure.

Ce présent protocole est affiché à l'accueil du Centre. Il est envoyé par mail à toutes les familles d'adhérents et tous les intervenants. Il est consultable sur notre site internet :

http://www.cjps.asso.mc/telechargement/21_Protocole_Sanitaire.pdf.

Le protocole des gestes barrières est aussi affiché à l'entrée du Centre.

- **Locaux et lieux d'activités**

Sauf exception (adhésion, rendez-vous pris, etc...), les parents ne peuvent pas être admis dans les locaux. Néanmoins, une vigilance sera apportée aux abords du Centre, afin que les familles puissent respecter les distanciations sociales.

En cas d'accès exceptionnel, ils doivent être munis d'un masque, respecter une distanciation physique d'au moins 1,50 mètres et procéder à un lavage des mains à l'entrée.

Les personnes intervenant ponctuellement au sein du Centre, notamment pour la mise en place d'activités culturelles, physiques et sportives sont admises dans la structure dans le respect des règles de distanciation et des gestes barrières.

Les parents devront laisser leur(s) enfant(s) devant la porte de la structure et lorsqu'ils viennent les récupérer, devront sonner pour que l'équipe d'animation puisse aller les chercher. Certains horaires, de début et de fin des ateliers, ont été modifiés afin de permettre et de respecter les règles de distanciation, d'éviter les attroupements au début et à la fin de l'accueil et de permettre un temps d'aération des salles entre chaque groupe.

LE CENTRE DE LA JEUNESSE PRINCESSE STEPHANIE S'ENGAGE A RESPECTER STRICTEMENT LES RECOMMANDATIONS SANITAIRES CI-APRES :

- **Les règles de distanciation et le port du masque**

Les espaces clos sont organisés de manière à maintenir la plus grande distanciation possible.

Le port du masque est obligatoire pour tous dans l'enceinte du Centre.

Il appartient aux responsables légaux de fournir des masques à leurs enfants.

- **Le lavage des mains**

Le lavage des mains est essentiel. Il consiste à laver à l'eau et au savon, toutes les parties des mains pendant 30 secondes, suivi d'un séchage avec une serviette en papier jetable ou à l'air libre.

Des distributeurs de papier individuel, sont mis à disposition dans chaque sanitaire ainsi que des poubelles.

Le lavage des mains doit être réalisé, à minima, à l'arrivée au sein de la structure, avant et après les activités, après être allé aux toilettes, le soir avant de partir chez soi.

A défaut, l'utilisation d'une solution hydroalcoolique peut être envisagée.

- **Les locaux**

Le nettoyage approfondi des locaux préalablement à l'ouverture. L'entretien des locaux est effectué en utilisant les procédures et produits habituels.

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces est réalisé au minimum une fois par jour.

Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées, dans les salles, ateliers et autres espaces communs (poignées de portes,...) est réalisé au minimum deux fois dans l'après-midi.

L'aération des locaux est la plus fréquente possible. Chaque espace du Centre est aéré le matin avant l'arrivée des adhérents (sanitaires, salles d'activités, bureau d'accueil...). Afin de garantir le maximum d'aération possible, toutes les salles resteront ouvertes en permanence.

Dans chaque cabinet de toilette, des lingettes à usage unique et des poubelles, prévues à cet effet, sont mises à disposition afin de désinfecter avant utilisation, la lunette des WC.

- **Les Animations, Ateliers et Rendez-Vous**

Chaque activité proposée a fait l'objet d'une évaluation préalable de la part des membres de l'équipe du Centre et des intervenants extérieurs, au regard des règles de distanciation et des gestes barrières. La mise à disposition d'objets partagés lors d'échanges et de matériel (livre, ballon, jouet, crayons, ...) est permise.

Les salles accueillant les activités physiques (acrobatie, hip hop, cirque, yoga, capoeira), permettent d'aménager un espace de 4 m² par participant.

Les adhérents doivent venir en tenue adaptée à la pratique de leur activité. Il leur est demandé de venir avec une gourde marquée à leur nom et un sac pouvant contenir leurs affaires personnelles.

Le vestiaire à l'entrée ainsi que les porte-manteaux ne sont pas accessibles. Les affaires personnelles sont à conserver sur les lieux d'activités.

Voir Annexe : Particularités par Ateliers et Rendez-Vous

PARTICULARITES PAR ATELIERS ET RENDEZ-VOUS

ATELIERS

Acrobatie : le référent de cet atelier est masqué.

Une tenue vestimentaire adaptée doit être portée sur soi, en venant au Centre.

Les jeunes qui participent à cet atelier se lavent les mains avant d'y participer.

Le nombre de participants est au maximum de 10 jeunes.

Le port du masque est obligatoire durant cet atelier.

Une pause pourra être mise en place durant cet atelier.

A la fin en sortant de la salle, tous les participants devront à nouveau se laver les mains.

Batterie : le référent de cet atelier est masqué.

Les jeunes qui participent à cet atelier se lavent les mains avant d'y participer.

Le nombre de participants est au maximum de 4 jeunes.

Le port du masque est obligatoire durant cet atelier.

Une pause pourra être mise en place durant cet atelier.

A la fin en sortant de la salle, tous les participants devront à nouveau se laver les mains.

Bricol'Art : le référent de cet atelier est masqué.

Une tenue vestimentaire adaptée doit être portée sur soi.

Les jeunes qui participent à cet atelier se lavent les mains avant d'y participer.

Le nombre de participants est au maximum de 10 jeunes.

Le port du masque est obligatoire durant cet atelier.

Une pause pourra être mise en place durant cet atelier.

A la fin en sortant de la salle, tous les participants devront à nouveau se laver les mains.

Capoeira : le référent de cet atelier est masqué.

Une tenue vestimentaire adaptée doit être portée sur soi, en venant au Centre.

Les jeunes qui participent à cet atelier se lavent les mains avant d'y participer.

Le nombre de participants est au maximum de 10 jeunes.

Le port du masque est obligatoire durant cet atelier.

Une pause pourra être mise en place durant cet atelier.

A la fin en sortant de la salle, tous les participants devront à nouveau se laver les mains.

Cirque : le référent de cet atelier est masqué.

Une tenue vestimentaire adaptée doit être portée sur soi, en venant au Centre.

Les jeunes qui participent à cet atelier se lavent les mains avant d'y participer.

Le nombre de participants est au maximum de 10 jeunes.

Le port du masque est obligatoire durant cet atelier.

Une pause pourra être mise en place durant cet atelier.

A la fin en sortant de la salle, tous les participants devront à nouveau se laver les mains.

Guitare : le référent de cet atelier est masqué.

Les jeunes qui participent à cet atelier se lavent les mains avant d'y participer.

Le nombre de participants est au maximum de 5 jeunes.

Le port du masque est obligatoire durant cet atelier.

Une pause pourra être mise en place durant cet atelier.

A la fin en sortant de la salle, tous les participants devront à nouveau se laver les mains.

Hang : le référent de cet atelier est masqué.

Les jeunes qui participent à cet atelier se lavent les mains avant d'y participer.

Le nombre de participants est au maximum de 5 jeunes.

Le port du masque est obligatoire durant cet atelier.

Une pause pourra être mise en place durant cet atelier.

A la fin en sortant de la salle, tous les participants devront à nouveau se laver les mains.

Hip Hop : le référent de cet atelier est masqué.

Une tenue vestimentaire adaptée doit être portée sur soi, en venant au Centre.

Les jeunes qui participent à cet atelier se lavent les mains avant d'y participer.

Le nombre de participants est au maximum de 10 jeunes.

Le port du masque est obligatoire durant cet atelier.

Une pause pourra être mise en place durant cet atelier.

A la fin en sortant de la salle, tous les participants devront à nouveau se laver les mains.

Modélisme : le référent de cet atelier est masqué.

Les jeunes qui participent à cet atelier se lavent les mains avant d'y participer.

Le nombre de participants est au maximum de 6 jeunes.

Le port du masque est obligatoire durant cet atelier.

Une pause pourra être mise en place durant cet atelier.

A la fin en sortant de la salle, tous les participants devront à nouveau se laver les mains.

One-Man Show : le référent de cet atelier est masqué.

Les jeunes qui participent à cet atelier se lavent les mains avant d'y participer.

Le nombre de participants est au maximum de 10 jeunes.

Le port du masque est obligatoire durant cet atelier.

Une pause pourra être mise en place durant cet atelier.

A la fin en sortant de la salle, tous les participants devront à nouveau se laver les mains.

Percussion : le référent de cet atelier est masqué.

Les jeunes qui participent à cet atelier se lavent les mains avant d'y participer.

Le nombre de participants est au maximum de 8 jeunes.

Le port du masque est obligatoire durant cet atelier.

Une pause pourra être mise en place durant cet atelier.

A la fin en sortant de la salle, tous les participants devront à nouveau se laver les mains.

Théâtre : le référent de cet atelier est masqué.

Les jeunes qui participent à cet atelier se lavent les mains avant d'y participer.

Le nombre de participants est au maximum de 10 jeunes.

Le port du masque est obligatoire durant cet atelier.

Une pause pourra être mise en place durant cet atelier.

A la fin en sortant de la salle, tous les participants devront à nouveau se laver les mains.

Yoga : le référent de cet atelier est masqué.

Une tenue vestimentaire adaptée doit être portée sur soi, en venant au Centre.

Les jeunes qui participent à cet atelier se lavent les mains avant d'y participer.

Le nombre de participants est au maximum de 10 jeunes.

Le port du masque est obligatoire durant cet atelier.

Une pause pourra être mise en place durant cet atelier.

A la fin en sortant de la salle, tous les participants devront à nouveau se laver les mains.

RENDEZ-VOUS

BD/Manga : le référent de ce rendez-vous est masqué.

Les jeunes qui participent à ce rendez-vous se lavent les mains avant d'y participer.

Le nombre de participants est au maximum de 10 jeunes.

Le port du masque est obligatoire durant ce rendez-vous.

Une pause pourra être mise en place durant ce rendez-vous.

A la fin en sortant de la salle, tous les participants devront à nouveau se laver les mains.

Pêche : le référent de cet atelier est masqué.

Les jeunes qui participent à cet atelier se lavent les mains avant d'y participer. A défaut ils utiliseront du gel hydro alcoolique.

Le nombre de participants est au maximum de 6 jeunes.

Le port du masque est obligatoire durant ce rendez-vous (suivi des conditions sanitaires en extérieur).

A la fin, au retour au Centre, tous les participants devront à nouveau se laver les mains.

VTT (en attente des décisions gouvernementales d'autorisation d'organisation de sorties) : l'animateur référent fera se laver les mains, avant de partir en minibus sur le lieu d'activité.

Le nombre de participants est au maximum de 8 jeunes.

A l'intérieur du véhicule, le port du masque est obligatoire pour tous. A la sortie du véhicule, l'animateur proposera du gel hydroalcoolique à chacun.

Lors de l'animation, le masque n'est pas obligatoire. On respectera dans la mesure du possible, la distanciation physique.

A la fin de l'activité, l'animateur fournira aux participants du gel hydroalcoolique avant de remettre le masque pour le trajet retour en minibus.

A l'arrivée au Centre, tous les participants devront à nouveau se laver les mains.